



Neuvième session
Point 13 de l'ordre du jour

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE SOUS TUTELLE DE LA NOUVELLE-GUINEE
RAPPORT DU COMMONWEALTH D'AUSTRALIE POUR L'ANNEE QUI S'EST TERMINEE
LE 30 JUIN 1953

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de communiquer aux membres de l'Assemblée générale le schéma de l'organisation administrative (annexe II) qui doit suivre la page 3 du rapport du Commonwealth d'Australie sur l'administration du Territoire de la Nouvelle-Guinée pour l'année qui s'est terminée le 30 juin 1953.

Comme les exemplaires de ce schéma sont en nombre très limité, il n'a pas été possible d'assurer une distribution complète. Les délégations sont donc priées de conserver les exemplaires qu'elles ont reçus pour les séances de la neuvième session de l'Assemblée générale.
